

BEAUMONT

notre ville

l'actualité de l'action municipale

JANVIER 2017

Les
Beaumontois
participent
aux illuminations

NUMÉROS UTILES INFOS PRATIQUES

URGENCES

Pompiers 18

SAMU 15

Hôpital privé de la Châtaigneraie
04 73 40 80 40

CHU (CHU Estaing, CHU Gabriel-Montpied, CHU Hôpital-Nord)
04 73 750 750

Association de médecins AMUAC
(médecins de garde 24h/24, 7 j/7)
04 73 44 10 00

Police nationale (urgences) 17

Commissariat central

106 avenue de la République
04 63 05 22 22

Gendarmerie de Romagnat

04 73 62 60 64

Véolia eaux 0 810 000 777

EDF Sécurité dépannage

0 810 333 063

GRDF Urgence sécurité gaz

0 800 47 33 33

La Poste

Bureau avenue du Mont-Dore :
du lundi au vendredi :
9 h-12 h / 14 h-18 h,
le samedi : 9 h-12 h

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie

Rue de l'Hôtel de Ville
63110 Beaumont
www.beaumont63.fr
contact@beaumont63.fr
04 73 28 88 00

Direction de l'Aménagement du

Territoire 04 73 28 88 08

Centre technique municipal

04 73 26 66 68

Police municipale 04 73 28 86 86

CCAS (fermé vendredi a.m.)

04 73 15 15 93

les 6 Collines (CCAS)

04 73 92 12 47

Direction de l'animation de la cité

04 73 15 15 90

Direction de l'enfance et de la vie

scolaire 04 73 15 15 91

Service jeunesse 04 73 93 93 23

Relais assistantes maternelles

04 73 15 15 92

Multiaccueil du Massage

04 73 27 29 59

Multiaccueil de La Mourette et

crèche familiale 04 73 39 98 54

Service de la vie scolaire

04 73 15 33 41

Centre de loisirs 04 73 15 15 94

Maison des Beaumontois

04 73 15 15 90

Le Tremplin 04 73 88 18 88

Stade municipal de l'Artière

06 86 44 65 50

Halle des Sports de La Mourette

06 75 70 87 99

SERVICES

COMMUNAUTAIRES

Bibliothèque communautaire

René-Guy Cadou 04 73 98 35 67

Déchetterie - 04 63 66 95 39

Impasse Lavoisier 63540 Romagnat,
ouverte du lundi au vendredi de 9h
à 12h30 et de 13h30 à 19h, samedi
et dimanche de 9h à 19h. Fermée
les jours fériés.

Enlèvement ordures ménagères,
04 63 699 669

Voirie/espace Public

Numéro Azur 0800 30 00 29

ÉDUCATION

Groupe scolaire Jean Zay

• Maternelle 04 73 93 15 00

• Élémentaire 04 73 93 13 19

• Restaurant scolaire

04 73 93 44 88

Groupe scolaire Le Massage

• Maternelle 04 73 27 11 29

• Élémentaire 04 73 26 60 64

• Restaurant scolaire

04 73 26 52 09

Collège Molière 04 73 27 50 94

SOCIAL

Assistants sociales

(uniquement sur RV)

Centre de circonscription

« La Chaîne des Puy - Beaumont »

30, chemin du Mas

04 73 15 06 70

Foyer socio-éducatif

04 73 27 28 07

Enfance et partage Enfants

maltraités

04 73 77 09 89

Conciliateur

permanences de Madame Danièle

Lacquit en mairie les 1er et 3ème

mardis du mois de 9h à 11h30

sur rendez-vous : 07 71 79 90 66

danièle.lacquit@conciliateurdejustice.fr.

Mission locale

permanences assurées par Isabelle

Faure à la Maison des Beaumontois,

jeudi de 9 h à 12 h (sur RV)

Rendez-vous au 04 73 42 17 57

Plan local pour l'insertion et

l'emploi

64/66, avenue de l'Union-Soviétique

63000 Clermont-Ferrand

Permanences assurées par Mme

Marilyne Baud, les mardis après-

midi et mercredis matin à la Maison

des Beaumontois, uniquement sur

rendez-vous au 04 63 66 96 96

Les marchés à Beaumont

Parvis de l'Hôtel de Ville, le samedi

de 8h à 12h

Place du Parc, le jeudi de 8h à 12h

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 5 août, Mila Devictor

Le 7 août, Esteban Delay

Le 8 août, Gustave Robin

Le 8 août, Evie Coffe

Le 11 août, Albane François

Le 17 août, Clara Michaud

Le 21 août, Gabriel Raspal

Le 26 août, Julia Borie

Le 2 septembre, Paulin Petelet

Le 15 septembre, Mattéo Mancier

Le 18 septembre, Jessi Njantou

Dieutchou

Le 24 septembre, Djyna Dettinger

Le 26 septembre, Mattéo Muller

Le 3 octobre, Héloïse Perrin

Le 15 octobre, Eléane Sorlier

Le 18 octobre, Madison D'Antoni

Le 26 octobre, Elouan Bonnard

Le 28 octobre, Mara Paquin

Le 30 octobre, Ella Humbert

Le 9 novembre, Nina Moitron

Le 12 novembre, Noah Urlrich

Valdenaire

Le 18 novembre, Pierre Bach

Le 20 novembre, Soline Médan

Le 21 novembre, Fadjat Shapayev

Le 28 novembre, Garance Pelisse

Le 29 novembre, Marceau Roquette

Le 3 décembre, Martin Romeuf

Le 4 décembre, Emma Bony

Le 31 décembre, Eléna Miemiec

DÉCÈS

Le 12 juillet, Geneviève Delon, veuve

de Robert Castelletta

Le 1er août, Renée Paran, veuve de

Lucien Chastang

Le 11 août, Maria Macahdo, épouse

de Antoine Ferreira

Le 13 août, Gilbert Carletta, veuf de

Georgette Leflon

Le 14 août, Colette Verdier, épouse

de Bruno Favero

Le 25 août, Paul Fabre, veuf de Claire

Babut

2 septembre, Georgette Goutte-

Solard, épouse de Maurice Conche

Le 4 septembre, Manuel Goncalves

Da Silva, époux de Agueda Do Carmo

Lopes

Le 13 septembre, Jacques Belin,

époux de Monique Boulard

Le 13 septembre, Luisette Voute,

épouse de Marcel Cohade

Le 14 septembre, Gisèle Lebon,

veuve de Jean Guillaume

Le 16 septembre, Jean-Claude

Leblond

Le 24 septembre, Nicole Battut,

veuve de Gilbert Boulet

Le 30 septembre, Marie Langlais,

veuve de Vincent Gil Alvaro

Le 3 octobre, Hélène Perrier

Le 6 octobre, Rita Vian, veuve de

Luigi Rodari

Le 12 octobre, Jeanne Rebaud,

épouse d'André Vert

Le 21 octobre, Jacques Villégier,

époux de Paulette Faure

Le 22 octobre, Alain Pezairé, époux

de Danielle Athaine

Le 31 octobre, Suzanne Mamet,

épouse de Gérard Bertrand

Le 31 octobre, Henri Arnaud, époux

de Georgette Lebourg

Le 2 novembre, Jean Mosnier, époux

Paulette Faure-Brac

Le 5 novembre, Robert Lefort, époux

Aline Renault

Le 9 novembre, Léonie Sentenac,

veuve d'André Selves

Le 9 novembre, Renée Pourcel,

veuve de Jean Baduel

Le 18 novembre, Serge Bellard

Le 20 novembre, Denise Sauzedde,

veuve de Bernard Bourdillon

Le 26 novembre, Claude Daulhac,

époux de Monique Maniac

Le 4 décembre, Jeanne Dubien,

veuve de Pierre Pougheon

Le 9 décembre, Patrice Ameida,

veuve de Charles Moulette

Le 14 décembre, Joaquim Sampaio

Le 18 décembre, Marie Piano, veuve

de Roman Sroka

Le 19 décembre, Alain Poumarat,

époux de Gilberte Brun

Le 21 décembre, Georgette Valleix,

épouse de Jacques Catilina

Le 27 décembre, Marcelle Lemarié,

veuve de Philippe Bertault

Le 25 décembre, Robert Chefdeville,

époux de Micheline Poitevin

Le 30 décembre, Antoinette Renaix,

veuve de Fernand Pick

Le 31 décembre, Marie-Louise

Darne, veuve de René Maret

MARIAGES

Le 27 août, Bruno Scherma et

Laurine Boissat

Le 9 septembre, Stéphane Decome

et Christina Tuscher

Le 10 septembre, Michael Moulin et

Corinne Pointu

Le 1er octobre, Jonathan Antunes et

Estefania Quiroz Ortiz

Le 17 décembre, Jérémie Picaud et

Géraldine Beaudouin

édito

L'AVENIR SE CONSTRUIT AVEC DES CONVICTIONS

Dans cette même rubrique et à la même période l'an dernier, j'émettais des souhaits de voir disparaître ou au moins s'estomper les mots

« précarité, crise et attentats ». Hélas, il n'en est rien, ils restent bien présents dans les faits et dans les esprits et ils ont même engendré depuis « l'état d'urgence » qui perdure.

Comment donc, à l'aube de cette nouvelle année 2017, ne pas formuler des vœux pleins de convictions pour que le climat de violence, de crainte, d'incertitude en l'avenir s'apaise enfin. Je souhaite donc que cette nouvelle année qui sera riche en rendez-vous démocratiques électoraux, dès le printemps, soit au travers de ceux-ci, **la concrétisation d'une nouvelle ère d'espérance et de foi en l'avenir**. Chacun d'entre nous doit affronter ses propres difficultés et peut aussi, je l'espère, profiter pleinement d'instants de satisfactions et de bonheurs simples car la vie est ainsi faite.

Aussi, en mon nom personnel et au nom de la municipalité, je vous souhaite la meilleure année possible en matière de santé, d'activités personnelles et professionnelles, de satisfactions familiales et relationnelles.

Pleinement dans mon rôle, je formule aussi des souhaits sans cesse réaffirmés pour notre ville de Beaumont et ceux-ci représentent bien comme vous nous l'avez confié, un investissement quotidien. **L'équipe de la majorité municipale que j'ai l'honneur et le grand plaisir d'animer est sur tous les fronts avec l'ensemble du personnel municipal au service de tous nos concitoyens.**

Depuis le 1^{er} janvier 2017, comme vous le savez sans doute déjà, des changements importants sont intervenus dans le fonctionnement des collectivités locales et vous en trouverez tous les détails dans certaines rubriques de ce bulletin, mais sachez que la ville de Beaumont a tenu son rang et toute sa place dans cette nouvelle organisation. Elle a su par ses élus et ses cadres, **faire valoir et faire prendre en compte ses spécificités, ses atouts, ses besoins et ses valeurs sans rien renier bien sûr et tout en s'inscrivant dans une coopération loyale et constructive avec les autres communes**. C'est le cas par exemple en devenant le Centre Technique Municipal de proximité pour le territoire Beaumont / Ceyrat / Royat / Saint Genès Champanelle.

L'avenir dira si associés, unis, en mutualisant les moyens et les atouts, nous serons collectivement plus forts avec Clermont Auvergne Métropole.

Oui, des difficultés sont à surmonter et nous saurons assumer les décisions et rendre des comptes, comme j'espère seront tirés aussi tous les enseignements des positions de ceux des élus qui font du nombrilisme, avec des prétextes futiles pour railler la Communauté Urbaine et la nouvelle Métropole, en étant négatifs et toujours contre, sans aucune vision prospective.

Bonne année à vous, chères Beaumontoises et chers Beaumontois.

Bonne année à Beaumont.

Bien à vous,

Alain Dumeil

Directeur de publication : Alain Dumeil - Rédaction : équipe municipale - Crédits photos : services municipaux et Chantal Gayaud
Conception : agence Magma Créa - Impression : imprimerie Decombat - Régie publicitaire : AECF Conseils - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2015

ACCESSIBILITÉ

RÉUNION ANNUELLE DE LA COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La CCAPH de la commune de Beaumont a été créée le 28 mai 2008. Présidée par le maire, cette commission est composée des représentants de la commune, d'associations d'usagers et d'associations représentant les personnes en situation de handicap. Cette commission exerce quatre missions :

- Elle dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie et des espaces publics et des transports
- Elle établit un rapport annuel présenté en Conseil Municipal
- Elle fait toutes les propositions utiles de nature à améliorer l'accessibilité de l'existant
- Elle organise un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes en situation de handicap. La commission s'est réunie dernièrement pour une présentation du rapport annuel établissant un état des lieux de l'accessibilité sur la commune, les travaux réalisés ainsi que les propositions d'aménagements pour les années à venir afin

de présenter une proposition de Plan d'Accessibilité de la Voirie et de l'Espace Public.

Rapport annuel

Les travaux réalisés dans le courant de l'année ont notamment concerné les abords des bâtiments scolaires, les zones de commerces et les parcs. Ainsi, différents petits travaux d'aménagement de mises en accessibilité ont été effectués :

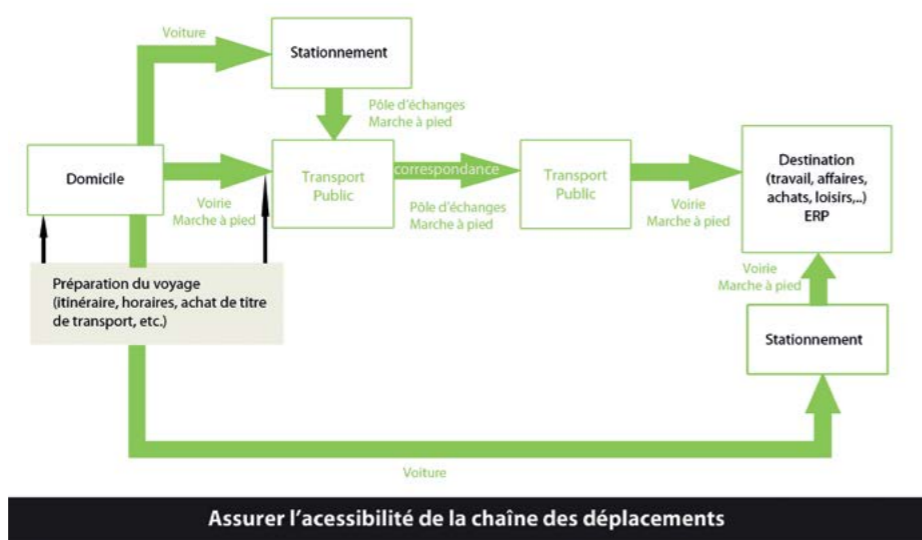
élargissement et actions concourant à limiter l'encombrement des trottoirs, suppression de mobilier non conforme, aménagement de traversées piétonnes...).

Qu'est ce que le Plan d'Accessibilité de la Voirie et de l'Espace Public

La loi impose aux collectivités de nouvelles obligations et en parti-

culier la réalisation d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, document qui présente un état des lieux, des propositions de travaux d'amélioration de l'accessibilité, leur chiffrage et leur programmation, les modalités de suivi, d'évaluation et de révision.

Le PAVE prévoit à très long terme, la mise en accessibilité totale de la commune.



Les actions menées par la commune pour l'accessibilité

Depuis plusieurs années, la commune de Beaumont poursuit la mise en accessibilité de l'espace public afin de permettre aux personnes en situation de handicap de se déplacer dans les meilleures conditions et d'assurer la continuité de la chaîne de déplacement entre les principaux secteurs du territoire. La politique d'accessibilité de la commune s'appuie sur différents types d'actions complémentaires

- profiter de toutes les opportunités qu'offrent les constructions neuves, les nouvelles infrastructures et les réaménagements des espaces publics (dans le cadre du schéma directeur VRD) pour les rendre accessibles dès la conception. Les projets sont présentés au comité technique de la Commission Communale d'Accessibilité pour validation.
- définir chaque année des inter-

ventions ponctuelles visant à résorber les points noirs (ruptures de cheminements) identifiées dans les diagnostics réalisés par le bureau d'études missionné en 2009 et le groupe technique de commission communale d'accessibilité. Les demandes particulières d'usagers peuvent également être prises en compte. Ces travaux seront détaillés lors de la présentation du rapport annuel de l'activité de la Commis-

sion Communale d'Accessibilité; - s'appuyer sur les schémas directeurs de déplacement pour intégrer aux aménagements les problématiques d'accessibilité (plan piéton, schéma directeur cyclable, plan de hiérarchisation de la voirie). - tenir compte des schémas directeurs d'accessibilité des services de transport collectif par les autorités organisatrices des transports.

Suivi, évaluation et révision du PAVE

Un tableau de bord comprenant tous les travaux à effectuer par section de rue ainsi que les priorités, est actualisé par les services techniques de la Ville au fur et à mesure des aménagements réalisés. Le suivi de ce plan est assuré par la Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes en situation de Handi-

cap, lors de ses réunions. Entre deux assemblées plénières, le suivi est effectué par le Comité technique mis en place par la CCAPH « voirie – espaces publics » et « patrimoine bâti » placés chacun sous la présidence d'un élu afin d'assurer la cohérence. Un compte rendu est inclus dans le rapport annuel de la

CCAPH soumis au Conseil Municipal. Une évaluation sera faite tous les 3 ans avec l'examen de la mise à jour du plan. La commission communale pour l'accessibilité proposera les évolutions, les changements ou modifications à apporter à ce plan. Une révision du document pourra être proposée au Maire par la

CCAPH tous les 6 ans. Toutes les phases du plan ont été élaborées en concertation avec les membres de la Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes en situation de Handicap et les groupes de travail issus de cette instance et en particulier le comité technique « voirie – espaces publics ».

TRAVAUX

RÉAMÉNAGEMENT DES CHEMINEMENTS

Des travaux de réaménagement des cheminements sont actuellement en cours sur deux sites de la commune. Ainsi, le parc de Boisbeaumont a connu une réfection du revêtement des chemins existants et la création d'un nouvel accès (tronçon assurant la liaison entre la rue du Montant et l'ave-

nue du Parc). Dans un souci de confort pour les usagers, il paraissait utile de reprendre les chemins en remplaçant les gravillons par un revêtement en stabilisé renforcé. Les voies de cheminement ont désormais une largeur de 2,50 m et sont bordées de presque 2 kilomètres de bordures en bois, ce qui ne représente pas moins de 1600

piquets destinés à maintenir les bordures. Les travaux représentent un coût de 48 000 euros TTC. Par ailleurs, les travaux de réhabilitation du Chemin Vert autour du bassin du Pourliat et en direction de Ceyrat (voir Beaumont notre Ville novembre 2016), ont pu débuter. Ils représenteront un coût de 30 000 euros TTC.

Il s'agit d'une première tranche de travaux sur ces deux sites, et conformément au plan de gestion du parc et du Chemin Vert, de nouvelles rénovations seront programmées dans les années à venir (aménagements paysagers, réfection des cheminements, remplacement du mobilier urbain, mode de gestion alternative des espaces verts...)



INTERCOMMUNALITÉ

LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ URBAINE

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté d'agglomération s'est transformée en communauté urbaine au terme de deux années de travail intensif. Cette évolution, approuvée par le conseil municipal de Beaumont le 19 octobre 2016, permettra à notre agglomération d'être mieux organisée pour répondre aux principaux défis d'aujourd'hui et de demain : Assumer une fonction stratégique de capitale d'équilibre de l'ouest de la Région Auvergne Rhône-Alpes, Renforcer l'économie locale, Moderniser les services publics et gérer et réaliser les grands équipements métropolitains

Un développement et un renforcement des compétences communautaires

Les communes ont donc majoritairement décidé de mettre en commun plus de moyens financiers et humains pour le développement du territoire. Concrètement la communauté devient compétente sur le territoire des 21 communes pour 4 nouvelles compétences et en renforcera d'autres qu'elle possédait déjà. Par rapport à notre édition du mois d'août qui présentait les principales compétences transférées à savoir, la voirie/espace public, l'urbanisme/aménagement et l'eau/assainissement, il faut ajouter le tourisme qui se traduira notamment par la création d'un office de tourisme intercommunal au 1er janvier 2017 et par le transfert à la Communauté Urbaine de 5 musées : musées Bargoin, Roger-Quilliot, Henri-Lecoq à Clermont-Ferrand, musée de la

Batellerie à Pont-du-Château, musée de la vigne et du vin de Basse-Auvergne à Aubière.

D'autres compétences sont renforcées :

- le développement économique qui intégrera désormais l'Aménagement, l'entretien et la gestion de toutes les zones d'activités économiques,
- l'enseignement supérieur et la recherche avec des Programmes de soutien et d'aide aux établissements d'enseignement supérieur et aux programmes de recherche et la mise en œuvre de moyens permettant de renforcer les liens avec le développement économique, l'innovation, le rayonnement universitaire et les relations internationales et la recherche,
- l'habitat avec le pilotage du Contrat de Ville signé en décembre 2015.
- la transition énergétique :

Création, aménagement, entretien et gestion de 4 réseaux de chaleur et de froid urbains, Concession de la distribution publique d'électricité (substitution aux communes dans leurs relations avec le SIEG), Concession de la distribution publique de gaz (substitution aux communes dans leurs relations avec GrDF).

Près de 900 agents des 21 communes sont transférés à l'intercommunalité. Les dépenses de personnel afférentes aux transferts, comme toutes les charges liées aux compétences transférées, sont évaluées dans le cadre de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) où siègent les 21 Maires de l'agglomération. Pour ce qui concerne la commune de Beaumont, les principaux transferts sont les suivants :

- Au titre des ressources humaines, 11 agents municipaux sont transférés. Il s'agit de 9 agents appartenant au service chargé de la voirie, de la propreté urbaine et de l'assainissement, de la responsable de service Espace Public et d'une assistante administrative.
- Les budgets auparavant affectés par Beaumont à l'exercice de ces compétences seront transférés à la Communauté Urbaine pour un montant estimatif de 1,2 M € (solde dépenses / recettes), sous la forme d'un reversement chaque année, par la ville, d'une attribution de compensation à la communauté.
- Les matériels et 6 véhicules seront également mis à disposition des nouveaux services communautaires.

Une organisation nouvelle pour l'exercice de ces compétences

La montée en puissance de la communauté urbaine entraîne de nouveaux modes de travail en collaboration avec les communes. En effet, La charte de gouvernance et de proximité place la commune au cœur du dispositif communautaire et les élus municipaux comme point d'ancrage de la proximité et de la stratégie communautaire. Cela se traduit par un partage renforcé des moyens humains et par de nouvelles organisations sur des bassins de vie et les pôles de proximité.

L'organisation du territoire en bassins de vie et pôles de proximité.

La mise en œuvre des nouvelles compétences va entraîner une nouvelle organisation de proximité avec la création de 7 bassins de vie sur l'ensemble du territoire communautaire, qui constitueront un cadre territorial pour l'exercice de la compétence

Voirie-Espace public, par la communauté. Beaumont sera associé à Ceyrat, Royat et Saint Genès Champanelle dans le cadre du bassin de vie sud-ouest.

Dans chaque bassin de vie, les commissions locales, au sein desquelles les communes seront représentées, seront une instance d'échanges et de coopération renforcés. Elles auront trois objectifs principaux :

- décider et prioriser la programmation des investissements de proximité (en particulier les travaux de voirie et d'éclairage public) dans le cadre d'enveloppes financières attribuées à chaque commune
- décider des priorités et des modalités d'intervention sur l'espace public des communes du bassin de vie
- veiller au respect du niveau des services réalisés par la Communauté Urbaine.

Les échelons opérationnels, du bassin de vie, les Pôles de proximité rassemblent les moyens humains et matériels nécessaires issus des services techniques des communes. Chacun des pôles comprend un siège principal et une ou plusieurs antennes qui permettent d'assurer une gestion de proximité opérante et réactive ; des dépôts ou garages de matériels ont aussi été identifiés dans cer-

taines communes afin de limiter les déplacements de matériels. Pour notre territoire, le siège du Pôle de proximité est basé au Centre technique Municipal de Beaumont qui accueille donc depuis le 1er janvier, les services techniques municipaux et les services communautaires composés des agents transférés par les 4 communes au titre de l'entretien de la voirie et de la propreté urbaine



Informations pratiques pour les administrés : à qui s'adresser :

Pour les compétences de la Communauté urbaine :

Voirie / Espace Public :

- Création, aménagement, entretien et nettoyage de la voirie
- Signalisation horizontale et verticale (panneaux, feux tricolores)
- Eclairage public sur voirie
- Mobilier Urbain sur voirie
- Les demandes d'interventions ou le signalement de problèmes peuvent être effectué en utilisant le dispositif Proxim'Cité qui comporte :
- Un Numéro Azur : 0800 30 00 29

- Un formulaire accessible depuis la page d'accueil du site internet : www.clermontcommunauté.fr
Le pôle de proximité sera saisi automatiquement.

Eau et Assainissement :

Contact Direction du Cycle de l'eau : 04 73 42 62 40
L'entreprise VEOLIA reste gestionnaire de l'adduction d'eau potable. Pour tout ce qui concerne la facturation ou des dysfonctionnement, Contact : 09 69 32 34 68

Collecte des Ordures ménagères / Tri sélectif :
Contact : 04 63 669 669

Pour les services restant Commune de Beaumont :

- Entretien de l'ensemble des espaces verts, des arbres, des haies, des chemins et le fleurissement
- Aménagement intérieur des Ronds Points
- Illuminations et éclairages des bâtiments et équipements sportifs
- Illuminations de fin d'année
- Systèmes de vidéo-Protection
- Contact : Mairie : 04 73 28 88 00 ou contact@beaumont63.fr

Il va de soi que les élus municipaux restent des interlocuteurs de proximité sur le territoire communal et les administrés peuvent continuer à prendre rendez vous avec eux et notamment dans leurs champs de délégations et de compétences.

Ces informations peuvent encore évoluer au cours des prochains mois en fonction de l'organisation définitive des services communautaires. Elles seront actualisées sur le site internet de la commune et dans le guide pratique annuel



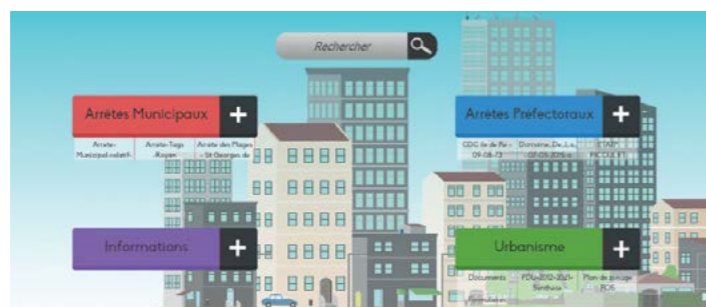
AFFICHAGE

LES ACTES ADMINISTRATIFS BIENTÔT CONSULTABLES SUR ECRAN TACTILE

Les collectivités ont l'obligation d'afficher en permanence un certain nombre de documents administratifs (arrêtés, permis de construire, délibérations...) à l'attention des administrés. Dans un souci de modernisation, d'efficacité, de développement durable (moins d'utilisation de papier) et dans la continuité de sa politique de mise en accessibilité pour les per-

sonnes en situation de handicap, la commune a opté pour ce début

d'année, d'une table à écran tactile pour la consultation des actes.



Ainsi, Beaumont sera l'une des rares communes du département à être équipée prochainement de cette nouvelle technologie, installée sur le parvis de la mairie et permettant la consultation à tout moment des documents, classés par rubrique.

Coût : 16 000 euros TTC



RECENSEMENT DE LA POPULATION

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Le recensement de la population se déroulera à Beaumont du 19 janvier au 25 février 2017. Se faire recenser est un geste civique, utile à tous (www.le-recensement-et-moi.fr)

→ **C'est utile**

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

→ **C'est simple**

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne

ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

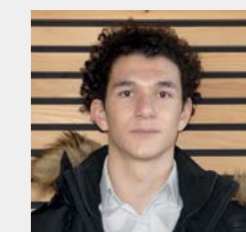
→ **C'est sûr**

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès

Le recensement par internet : c'est plus pratique !

Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr

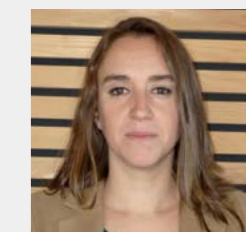
Les agents recenseurs pour Beaumont



Gregoire RIBEYRE



Anouchka GRENET



Stéphanie GUILLOT

INTERNET

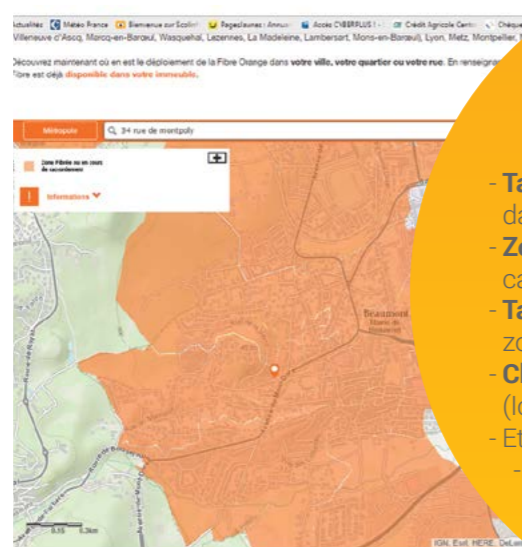
LA FIBRE OPTIQUE À BEAUMONT

Le déploiement de la Fibre à Beaumont continue.

À ce jour, la totalité des rues prévues pour la première tranche (environ 4/5 de la commune) sont câblées. Environ deux cents logements (essentiellement en immeuble) sont même prêts à être branchés (fibre arrivant aux étages).

En attendant que les premières offres commerciales arrivent en 2017, il est conseillé aux habitants de Beaumont de s'inscrire sur le site d'orange. (Voir ci-contre)

En effet, la société Orange, chargée des travaux, commencera à équiper en priorité les quartiers où la demande est la plus forte.



Comment savoir si vous êtes éligible à la fibre optique ?

- Tapez « **carte de couverture fibre Orange** » dans votre moteur de recherche sur Internet.
- **Zoomez** sur Clermont, puis Beaumont sur la carte.
- **Tapez votre adresse personnelle** dans la zone de recherche.
- **Cliquez sur votre résidence** personnelle. (Icône en forme de maison)
- Et enfin, **cliquez sur « Intéressé par la fibre »**
- **Inscrivez-vous** alors pour être les premiers à être informés dès que le raccordement sera possible.



GYMNASTIQUE SENIORS

Dans le cadre de la prévention, le CCAS a mis en place des activités physiques adaptées aux Seniors et également un cours destiné à des personnes atteintes de multi-pathologies. Les animations sont encadrées par une éducatrice formée spécifiquement, qui porte une attention particulière à chaque participant et s'adapte aux capacités de chacun. Pour tout renseignement complémentaire s'adresser au CCAS au 04.73.15.15.93.

CONFÉRENCE PRÉVENTION ROUTIÈRE

Viellir n'est pas une maladie ! Mais, la conduite est une tâche complexe qui exige de bonnes capacités physiques et cognitives. A partir de ce constat, le CCAS s'est rapproché de l'ARSEPT qui peut proposer une conférence gratuite à toute personne de plus de 60 ans avec une remise à niveau du code de la route, des conseils de prévention et la remise de brochures. Si cette proposition vous intéresse, merci de vous inscrire auprès du CCAS au 04 73 15 15 93. Cette conférence se tiendra le lundi 6 mars à 14 h 30, salle Anna Marly – Maison des Beaumontois. Entrée libre

ACTIVITÉS AUX 6 COLLINES A TOUT ÂGE, ROMPRE L'ISOLEMENT



Pour maintenir un lien social, il est proposé aux Beaumontois de nombreuses activités à la résidence des 6 Collines – Esplanade Toussaint Louverture (quartier de la Lourrette) à proximité du Templin.

Venez participer aux ateliers (informatique, art créatif, jeux de société, « poussons la chansonnette » etc.). il sera également proposé des sorties culturelles et découvertes. D'autres projets sont à l'étude

et verront le jour prochainement dans le quartier des Chabades. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'animatrice Mme Martine BROSSIER du lundi au vendredi de 14 h à 16 h au 04 73 86 50 27.

ATELIER MEMOIRE

Le CCAS propose un nouvel atelier mémoire (20 € pour les 10 séances) Salle Apolline – Pôle Social de la Maison des Beaumontois 21, Rue René Brut, le lundi de 9 h 30 à 12 h. - Test MOCA le lundi 16 janvier 2017

-1^{ère} séance le lundi 23 janvier 2017
Calendrier :
lundi 23 janvier - lundi 30 janvier - lundi 6 février - lundi 13 février - lundi 06 mars - lundi 13 mars - lundi 20 mars - lundi 27 mars - lundi 3 avril - lundi 10 avril



RIGOLOGIE

Le CCAS et l'Association RIRE ET MIEUX ETRE proposent des ateliers hebdomadaires de rigologie tous les vendredis de 10h à 11h15 (sauf vacances scolaires), salle Brentano (salle des fêtes) à Beaumont. La Rigologie regroupe un ensemble de techniques psychocorporelles visant à entretenir ou retrouver sa joie de vivre. Elle associe au Yoga du Rire et à la sophrologie ludique des techniques de respiration, ancrage,



détente, lâcher des tensions, conscience corporelle, coordination, ainsi que des exercices psycho-corporels et jeux issus de l'entraînement au théâtre et du travail de clown, favorisant l'expression des émotions et la confiance en soi.

Démarrage de l'activité :
vendredi 6 janvier 2017
1^{ère} séance gratuite sans engagement

Inscription lors de la 2^{ème} séance auprès de l'Association Rire et Mieux Etre
Coût de l'inscription annuelle :
Adhésion à l'Association : 5 €
Cotisation pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin : 70 €
Tout public adulte.

Contacts :
- CCAS de Beaumont :
Tél: 04 73 15 15 93
(Du lundi au jeudi 8h/12h et 13h/17h, le vendredi de 8h/12h)

INITIATIVE

LA MUTUELLE VILLAGE EST ARRIVÉE A BEAUMONT !

Permettre d'améliorer l'accès aux soins des habitants de notre commune a été l'un des axes de réflexion du CCAS, investi d'une mission de prévention et de développement social local, mais également d'accès aux droits. Dans le cadre de la politique sociale de la municipalité, le CCAS a contacté la Mutuelle Village. Le rôle du CCAS a consisté uni-

quement à simplifier le rapprochement entre la mutuelle et les Beaumontois. Le principe est simple : c'est une complémentaire comme les autres à la différence qu'elle est négociée pour tous les habitants de la localité, ce qui leur permet de bénéficier de meilleures prestations et de tarifs attractifs. Ce dispositif ouvert aux Beaumontois s'adresse aux retraités

(artisan, commerçant, professionnel indépendant, etc.) aux étudiants, aux chômeurs et de manière générale à tous ceux qui ne peuvent bénéficier ni de la CMU, ni d'une mutuelle d'entreprise. Pour plus de renseignements contactez la Mutuelle Village au 04 73 31 75 00, en attendant la reprise des permanences en septembre 2017 (pour les cotisations 2018).

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Lors de la collecte du 26 novembre dernier à Beaumont, 1.934 kg de denrées ont été récoltées au profit de la Banque Alimentaire. Que les généreux donateurs en soient remerciés !



REPAS CONVIVIAL



Le 30 novembre dernier le CCAS a organisé le désormais traditionnel repas des plus de 65 ans de notre commune. Après un délicieux repas préparé par l'entreprise d'insertion le SIX-TROIS, les 200 convives ont bénéficié d'une animation festive et conviviale assurée avec brio par l'orchestre de Laure FORESTIER. L'après-midi s'est poursuivie dans la bonne humeur, danses mais aussi cette année, une surprise supplémentaire avec le spectacle présenté par des artistes transformistes « les Talons résille », cocktail de plumes, de strass, de paillettes, de ressemblances et d'humour qui n'a pas manqué d'impressionner les participants dont le doyen Marcel (98 ans).

UN NOUVEAU VÉHICULE POUR LE CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale a dernièrement été doté d'un minibus de 9 places, destiné au transport de personnes. Le CCAS bénéficiera de

l'utilisation de ce véhicule pendant 3 ans, grâce à un partenariat avec 16 annonceurs, identifiés sur le minibus.

CARRIÈRE DE LA CHÂTAIGNERAIE

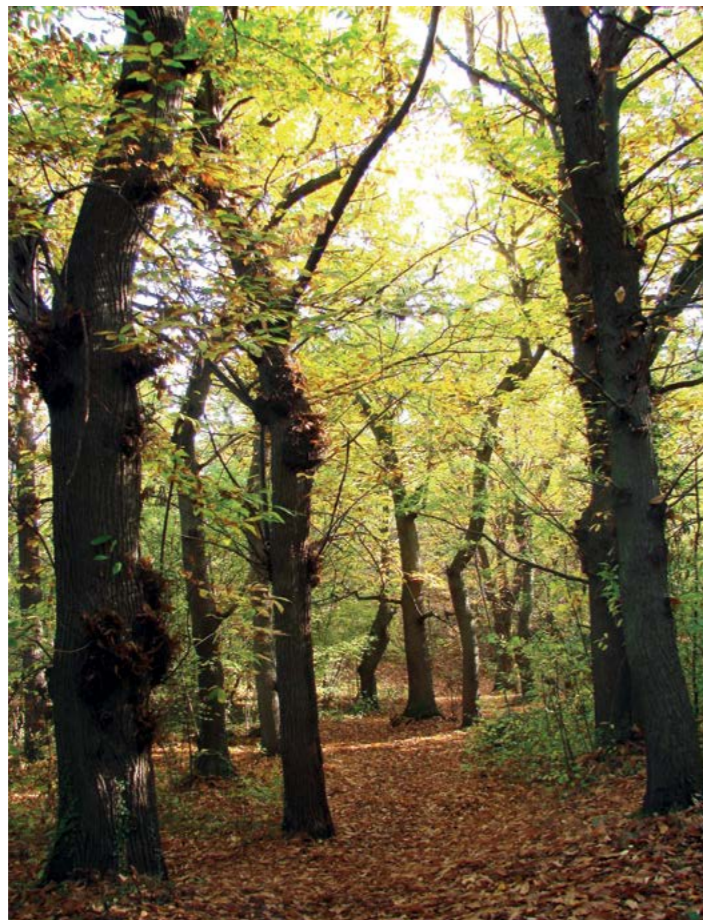
LA VILLE DE BEAUMONT REMARQUÉE POUR SON PLAN DE GESTION

Située entre deux parcs naturels régionaux aux pieds des Volcans d'Auvergne, l'agglomération bénéficie d'un environnement d'exception. Cet habitat naturel contribue à la richesse de la flore et de la faune.

Ainsi, plusieurs espaces naturels ont été labellisés en Espaces Naturels Sensibles et notamment La carrière de la Châtaigneraie. Cette année, le plan de gestion du Bois de la Châtaigneraie a été retenu par le comité scientifique et technique de l'opération « capitale Française de la Biodiversité » pour figurer au recueil d'actions exemplaires 2016. Ce recueil a pour objectif de valoriser, partager et diffuser les bonnes pratiques à travers la présentation d'actions de terrain en faveur de la biodiversité.

Le point fort remarqué dans le plan de gestion à Beaumont est la réalisation de plusieurs diagnostics visant à mieux comprendre le fonctionnement de l'écosystème dont l'étude géologique et pédologique (voir Beaumont notre Ville novembre 2016).

D'ailleurs, une étude réalisée cette année par la Société



Naturelle Alcide d'Orbigny a permis d'inventorier 7 espèces rares de coléoptères saproxyliques qui n'étaient soit pas encore connues dans le Puy de Dôme ni même en Auvergne, soit connues que de 1 ou 2 stations du département.

Ainsi, l'espace naturel sensible de la Châtaigneraie devance avec ses 30 espèces bio-indicatrices, des sites emblématiques du département et ce avec seulement 10 hectares.

En effet, La Châtaigneraie malgré sa situation péri urbaine accueille une concentration importante d'espèces patrimoniales grâce à la présence de vieux châtaigniers sénescents qui constituent des niches écologiques rares et essentielles à la survie et au maintien de ces coléoptères. Il paraît donc primordial de maintenir et de préserver au maximum ces vieux arbres dans une vision à long terme, ce que prévoit le plan de gestion jusqu'en 2020.

OBJECTIF ZÉRO PHYTO

Depuis 2013, Clermont Communauté a adopté une démarche visant à réduire l'usage de pesticides sur son territoire avec le soutien de la Fredon (Fédération Régionale de défense contre

les organismes nuisibles). 20 communes dont Beaumont se sont engagées dans la « charte d'Entretien des Espaces Publics ». Beaumont pour 2017 visera la labellisation niveau 2. La réussite de cette

opération passe par le soutien au service espaces verts qui doivent apporter certains changements dans leurs pratiques mais aussi par la sensibilisation de la population locale.

JEUNESSE

ACCUEILS DE LOISIRS POUR LES ENFANTS ET ADOLESCENTS

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la commune a lancé courant septembre 2016, une procédure d'appel d'offre pour renouveler le marché public pour l'organisation des accueils de loisirs enfants et adolescents.

Cette consultation pilotée par le Service Jeunesse et le Service Marché Public a permis à plusieurs opérateurs de se positionner et le marché public a été conclu avec la Ligue de l'Enseignement du Puy de Dôme à compter du 1er janvier 2017. Les accueils de Loisirs sont proposés aux enfants de 4 à 11 ans ainsi qu'aux adolescents âgés de 12 à 17 ans (auparavant les ados n'étaient accueillis que jusqu'à 14 ans).

Service jeunesse Les sites de fonctionnement

Administratifs :

- Bureaux situés à l'école Jean ZAY – rue de la Victoire (ALSH)

- Maison des Beaumontois – 21 rue René Brut (Service Jeunesse)

Permanences :

Pour les inscriptions, les renseignements aux familles, les permanences ont lieu les mardis de 8 h 30 à 10 h et de 15h30 à 17h30 et les jeudis de 15h à 18h30, à l'école Jean ZAY, rue de la Victoire.

Pédagogiques :

- Ecole maternelle Jean ZAY pour les 4/6 ans - Ecole élémentaire Jean ZAY pour les 6/11 ans



- Espace Municipal des Six Collines pour les 12/17 ans (quartier de la Mourette)

Différents temps d'accueil sont proposés aux enfants et aux jeunes :

4/11 ans : ALSH

Les mercredis scolaires

- Accueil et prise en charge des enfants de 11h30 à 18h sans interruption

Les vacances scolaires

- Ouverture de l'ASLH : du lundi au vendredi

- Accueil et prise en charge des enfants de 7h30 à 18h sans interruption

12/17 ans - Accueil jeunes En semaine, hors vacances scolaires

- Permanence/Accueil les mercredis de 13h30 à 15h : l'animateur est présent au local afin de rencontrer les

jeunes, les parents et programmer et accompagner les projets avec les jeunes.

- Les vendredis soirs ou les samedis seront des temps réservés à la programmation d'activités ainsi qu'à la finalisation des différents projets jeunes.

Les vacances scolaires

- Ouverture de l'ASLH : du lundi au vendredi

- Accueil et prise en charge des jeunes de 14h à 18h. Certaines activités peuvent être programmées à la journée ou en soirée en fonction des projets (séjours, sorties, activités manuelles, sportives, culturelles, journées inter-centres...)

Contacts :

**Service Jeunesse
de la Ville de Beaumont**
Georges MARQUES
(Responsable) :
04.73.93.93.23 - georges.marques@beaumont63.fr

Accueil de Loisirs :
Pascal BULIDON (Directeur
ALSH 4/11 ans) :
04.73.15.15.94
ufobeumont@free.fr

Quentin AMBLARD
(Directeur ALSH 12/17 ans) :
06 95 37 58 05
ufobeumont@free.fr

Retrouvez toutes les informations de cette rubrique
sur le site internet de la ville de Beaumont :
www.beaumont63.fr

**COURT METRAGE
L'ÉCOLE
VA AU CINÉMA
ÉDITION 2017**

SEANCES SCOLAIRES
LE LUNDI 30 JANVIER 2017

Salle Anna Marly - Maison des Beaumontois

Animation pendant le festival du court métrage du 3 au 11 février 2017.

Le Service Culturel de Beaumont programme en direction des 2 groupes scolaires de Beaumont (de la maternelle au CM2), 4 séances de court métrage dans le cadre de l'Opération « L'Ecole Va au Cinéma », édition 2017. La programmation, d'une durée d'une heure environ, présente 7 à 8 films.



**EXPOSITION
UN MONDE
IMAGINAIRE**

HUILES, DESSINS, AQUARELLES DE
MARIE-HELENE RONFAUT

DU SAMEDI 4 AU SAMEDI 18 FÉVRIER

Du lundi au vendredi de 9 h à 19 h et le
samedi de 10 h à 12 h. entrée libre

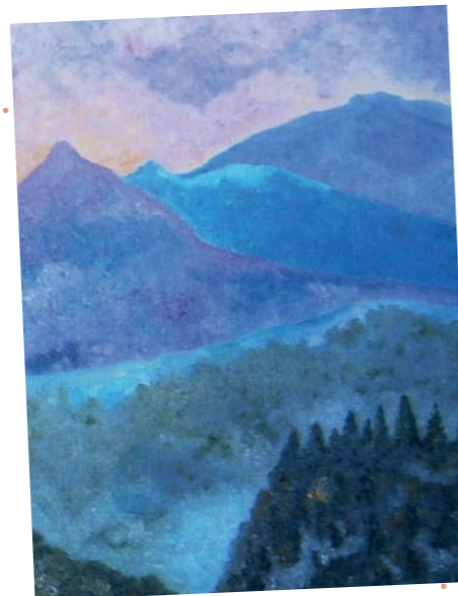
Vernissage le mardi 7 février 2017 à 18h30

Maison des Beaumontois

Informations au 04 73 15 15 90

Il s'agit d'un ensemble d'une quarantaine d'oeuvres de cette artiste qui évoque un univers poétique issu de son imagination. Si la base de son inspiration s'appuie sur des images concrètes, son interprétation est toute personnelle.

Sa technique, qu'il s'agisse de dessins aux feutres, à l'encre de chine ou à la gouache comme de toiles à l'huile, s'apparente à l'impressionnisme. Ses oeuvres sont autant de visions d'un monde intérieur. Les couleurs peuvent être soutenues ou atténuées selon les sujets évoqués. L'harmonie des tons



s'appuie, non sur la réalité mais sur l'intention de créer un univers à part. Les sujets très divers sont, soit des interprétations de paysages, soit des personnages eux aussi traités avec une connotation poétique, parfois nostalgique. On ne s'étonnera pas qu'à l'occasion de cette exposition Marie-Hélène RONFAUT présente un recueil de poèmes dont le style, apparenté au symbolisme, est également très personnel.



**EXPOSITION
BOUTS
DE PAPIER**

EVA BOURDIER,
ILLUSTRATRICE, GRAPHISTE

DU LUNDI 6 MARS

AU SAMEDI 25 MARS

Du lundi au vendredi de 9 h à 19 h
et le samedi de 10 h à 12 h.

entrée libre - Vernissage le mardi
7 Mars à 18h30

Maison des Beaumontois

Informations au 04 73 15 15 90

Eva Bourdier dessine pour les enfants et les adultes également ; elle aime découper des formes de papier à l'aide de scalpels bien aiguisés. Ses illustrations fourmillent souvent de détails et de clins d'oeil pour le spectateur.

Eva Bourdier travaille sur les ambiances, les couleurs, les expressions de ses personnages ; elle essaie de susciter une émotion, un ressenti afin de faire rêver les gens ou bien juste de les faire sourire.

Sa bibliographie :

- Un petit rien qui change tout : « les Editions Reflets d'ailleurs »
- Brassens : « les éditions Margot »
- Des montres dans ma ville : « les éditions La Poule Qui Pond »

**THÉÂTRE
MAURICETTE OU L'AMOUR DU THÉÂTRE MUNICIPAL**

SAMEDI 18 FÉVRIER À 20H30

Salle Anna Marly - Maison des Beaumontois - spectacle tout public - Informations, tarifs et réservations au 04.73.15.15.90

Ah non, jamais j'aurais voulu être dans un théâtre...

Et puis maintenant, si je devais en partir... Tiens ! Si ! Le si magique ! Le si magique de Stanislavski : Si je devais partir... à la retraite par exemple, qu'est-ce qui me resterait de tout ça ?

Sur ce postulat, Mauricette, concierge du Théâtre Municipal, nous embarque sur son radeau-théâtre pour y vivre les grands moments qui l'ont bouleversée, surprise, amusée, émue, éblouie ou mise en colère.

Elle nous fait partager sa fascination pour les stars, hommes surtout, qu'elle invite dans la petite cuisine de sa loge de concierge, pour « boire le bouillon, prendre un café, grignoter un bout d'aucisson, c'qu'on a quoi ! C'est comme ça qu'on devient ami. »

On découvre sa complicité avec Jean-Claude Brial, comment la petite Anne, élève du

Conservatoire, est devenue grande actrice, la stupéfiante diversité des spectacles, de Beckett aux danseuses nues, les festivités et galas qui défilent sur le plateau, l'école de danse, le Conservatoire et son mémorable professeur « Papa Vignes », le Théâtre du Soleil qui bouleverse tous les codes, Monsieur le Maire qui considère que « la Culture, c'est pas ma culture ! », les « acteurs du coin » toujours en désespérantes recherches de subventions mais quand même avec des étoiles dans les yeux, décidés à tout oser...

Tout se passe au Théâtre Municipal, et tout passe par elle ! Mauricette a vraiment le théâtre dans la peau. Quand les lumières sont éteintes, le public et les artistes partis, elle entend des bruits, des chuchotements... Une perruque qui traîne, un peu de vert à paupières, des talons aiguilles oubliés, lui suffisent à faire resurgir les fantômes des

personnages qui hantent les lieux. C'est sa petite folie, son plaisir de nuit. Elle s'approprie avec jubilation des scènes mythiques et y embarque des spectateurs ravis du voyage, emportés par sa passion. « J'aime ça moi, j'adore ça ! Qui n'a pas rêvé de vivre dans un théâtre ? »

DURÉE DU SPECTACLE : 1h20



**THÉÂTRE
COUP DE RA(CK)QUETTE**

DE JEROME KARSENTI PAR LA CIE "LES TÊTES EN L'AIR" DE ROMAGNAT

SAMEDI 18 MARS À 20H30

Informations, tarifs et réservations au 04.73.15.15.90 - Salle Anna Marly - Maison des Beaumontois

Max a 2 passions, le tennis et les femmes.

Un matin Max rentre chez lui après avoir perdu un match de tennis, sa cousine Sonia débarque dans son appartement. Elle veut lui présenter une amie Charlotte pour une « affaire de la

plus haute importance » Max sera hostile à ce projet mais une aide inattendue... BAD son meilleur ami débarque à son tour ...

Ces 4 personnages aux personnalités bien différentes, mais aux caractères bien trempés,

vont tenter de régler cette « affaire », entrecroisant leur point de vue très personnel et inattendu dans ce double mixte aux rebondissements improbables qui entraîneront à coup sûr le spectateur dans une spirale joviale et désopilante.

SOIREE SPECTACLES

MERCREDI 8 MARS À PARTIR DE 20 H

Salle Anna Marly - Maison des Beaumontois

Informations, tarifs et réservations au

04.73.15.15.90

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le service culturel de la Ville de Beaumont programme deux spectacles originaux proposés par les compagnies : « Lâche Pas La Rampe » et « Monsieur Cheval et Associés ».

« Le Beau Sexe » par la Compagnie Monsieur Cheval Et Associés :

Un hommage improbable rendu aux femmes ! « Les entreprises Cheval & Co font le bilan d'une année d'expérimentations, axées sur la question de la place des femmes dans l'entreprise. Durant toute l'année 2015 des mesures ont été prises pour tenter de résoudre les problèmes liés à la présence des femmes au sein de l'entreprise. Retour sur cette initiative avec les dirigeants et les employés qui seront là pour témoigner de leurs meilleures expériences, comme des pires ». Spectacle tout public

« A toi, pour toujours, Ta Marie-Lou » par la Compagnie Lâche pas la rampe.

« Ils ne le savent pas encore, mais c'est leur dernière conversation avant de quitter ce monde. Marie-Lou tricote dans son fauteuil. Elle soliloque au salon. Léopold avale ses bières accoudé à sa table de bar comme tous les soirs de paie. Il soliloque. Très vite, ces deux monologues deviennent dialogue. Les mots s'entrechoquent : la pauvreté, la religion, l'alcoolisme, l'incommunicabilité alimentent la conversation. Bientôt, on sent poindre la désillusion, le désespoir, la haine. Chaque phrase est un coup de poing à l'estomac. »

PRÉCISION :

Dans le cadre de la publication d'un bulletin municipal, le Maire le cas à Beaumont. Sachez cependant, qu'il n'a ni pouvoir de l'expression des groupes du conseil municipal. Cependant, courtoisie républicaine et « l'élégance de plume » n'empêchent étonnés de la malheureuse tonalité de certains textes, ces

est traditionnellement le directeur de publication, ce qui est contrôle, ni autorité, sur les textes rédigés dans le cadre de il est évident, dans l'esprit et la forme rédactionnelle, que la normalement pas la libre expression. Si les lecteurs sont écrits sont de la seule et totale responsabilité de leurs auteurs.

Le directeur de publication

2017, ANNÉE CHARNIÈRE

GROUPE DE LA MAJORITÉ
Réussir ensemble pour Beaumont

Alain Dumeil
Jean-Paul Cuzin
Aline Faye
Didier Caron
Marie-Anne Meunier
Damien Martin
Josiane Bohatier
André Jammot
Josette Mignot
Jean-Pierre Cogneras
Jean-Marie Gory
Josiane Marion
Francis Gaumy
Francis Chatellin
Chantal Susanna
Michel Preau
Agustina Montjotin
Stéphane Isnard
Muriel Verdelle
Nathalie Besse
Alexandre Trinoli
Delphine Menard
Alix Hirlemann
Géraldine Cournol
François Nourisson

C'est avec plaisir qu'en ce début d'année notre groupe est heureux de vous adresser ses vœux les plus sincères pour vous-même, vos proches et tous ceux qui vous sont chers.

Puisse 2017 vous apporter santé, bonheur et réussite dans vos projets.

Vœux pour chacune et chacun d'entres vous, mais vœux également pour notre collectivité et notre pays.

En effet, cette année qui débute sera marquée par des échéances importantes. Au niveau local d'abord, dès ce mois de janvier Clermont Communauté se transforme en Communauté Urbaine avant de compter parmi les nouvelles Métropoles.

Cette décision est porteuse d'espoir mais également de questions, voire d'inquiétudes, et avec des interrogations légitimes sur la qualité des services qui en suivront. Avec aussi des attentes fortes comme le maintien des services de proximité qui fondent cette

relation privilégiée entre les administrés et leurs élus. Vous pouvez compter sur les représentants de notre groupe au sein de cette collectivité pour suivre cet important dossier avec vigilance et le constant souci de préserver les intérêts de Beaumont dans le respect d'une fiscalité maîtrisée.

2017 sera bien évidemment aussi une année décisive pour notre pays avec l'élection présidentielle en mai prochain suivie du renouvellement de l'assemblée nationale en juin et des élections sénatoriales en septembre. Autant de rendez-vous importants et déterminants pour notre pays qui après le quinquennat calamiteux qui s'achève devra engager les réformes nécessaires pour garantir notre sécurité et restaurer la confiance en renouant avec la croissance économique seule capable de développer l'activité de nos entreprises et permettre une amélioration durable du marché du travail. Autant de rendez-vous qui interviendront dans un

contexte international toujours incertain et préoccupant que ce soit avec la prise de fonction de Monsieur Trump à la tête des Etats-Unis comme avec un Moyen Orient toujours dévasté par un terrorisme qui s'exporte jusque chez nous.

Plus que jamais nous devons rester unis solidaires pour aborder ces échéances.

2017...LE DEVOIR CITOYEN !

CONSEILLÈRE MUNICIPALE NON INSCRITE À UN GROUPE
Parti Socialiste
Dominique Molle

Nous vivons une période dense : localement avec le passage en **Communauté Urbaine (CU)** et au-delà le droit de se transformer en Métropole ; nationalement avec la **primaire citoyenne** de la gauche en vue de l'élection **présidentielle** suivie des **législatives**. En 2017, c'est une continuité dans les

revendications pour une modernisation et simplification de l'action publique afin qu'elle devienne plus équitable au service de tous. Mon engagement reste le même pour que Beaumont soit une ville accueillante, propre, agréable à vivre où le mot « ensemble » a toute sa signification. Parce que le danger du repli sur soi nous guette tous, je mènerai

avec les socialistes une bataille contre l'extrémisme et les idées obscurantistes, **pour les valeurs de gauche visant à construire une société plus solidaire, plus juste et plus harmonieuse**. Que cette nouvelle année soit pour vous et vos proches celle de la réussite dans vos projets.
psbeaumont63@gmail.com

GROUPE DE L'OPPOSITION
Idées pour Beaumont

François Saint-André
Hervé Mantelet
Marie-Christine Leymarie
Sébastien Mostefa
Gaël Drillon

Parce que notre écosystème est détruit par l'irresponsabilité climatique et écologique de nos gouvernants et des dirigeants financiers. Parce que la fraternité est assassinée par les injustices et la dislocation des liens sociaux, la guerre contre notre humanité est engagée... de façon imperceptible mais réelle. Le Conseil National de la Résistance a su rassembler en son temps, et agir pour le bien de tous. **Et pour nous...**

Est-il (re)venu le temps de la résistance ?

La droite décomplexée annonce la suppression de la Sécurité sociale et la poursuite du nucléaire, elle crée l'ambiguïté autour du droit à l'IVG ; quant à l'extrême droite, elle veut réintroduire la discrimination dans l'accès à l'école publique qui ne serait plus gratuite. Pas mieux à gauche où le néo-libéralisme perce sous-couvert d'un pseudo socialisme libéral qui explose entre réforme du code du travail et compétitivité à tout va. L'accord de libre échange avec le

Canada (CETA) est ainsi adopté sans réserve malgré l'alerte généralisée du monde académique, économique, et citoyen. Localement aussi, les valeurs républicaines sont mises à mal avec la perte du contrôle démocratique due au passage en communauté urbaine. L'absence de projets ambitieux pour nos territoires accentue une défiance et un éloignement des citoyens : Plan d'Aménagement et Développement Durable inexistant (PADD) ; Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale confiné à un quelques décideurs (SCOT) ; Projet Éducatif Local de Territoire bâclé (PEDT).

Où va-t-on ?

2017 sonne l'heure du choix entre des projets du passé rétrogrades et violents qui nous ont conduits et nous conduirons encore à l'irréparable et l'émergence de projets alternatifs qui redessinent entre autres les #joursheureux à partir d'initiatives locales citoyennes. La résistance appelle une implica-

tion dans ce que nous avons en commun : les décisions prises et les choix politiques. Elle appelle à dépasser le confort du laisser-faire pour entrer dans le débat et agir en commun. Nous devons entrer en pleine conscience et mesurer les conséquences de 2017 sur notre devenir et le rôle que nous pouvons et devons jouer.

Il nous reste encore les armes de la démocratie massive. Le vote en particulier ! C'est pourquoi nos choix, dès 2017 peuvent créer la surprise et marquer notre résistance face à une élite politique qui ne se soucie guère de notre réalité. De nombreuses et belles initiatives poussent en dehors des sentiers battus et prouvent que l'agir en commun a du sens et peut nous rassembler. Que cette nouvelle année souffle un vent nouveau pour que chacun puisse retrouver l'espoir de jours meilleurs sans oublier ceux qui sont dans la souffrance. L'appel à la résistance est lancé... rendez-vous sur www.idees-beaumont.org

GROUPE
Front de Gauche
Christine Thomas
François Ulrich

Les partisans de la grande région, de la CU et de la métropole pourraient en 2017 se pencher avec discernement sur l'avenir de l'industrie dans le puy de dôme. En sortant des stratégies des lobbies : financières, productivistes et consuméristes pour une politique industrielle qui tienne compte des besoins sociaux, des enjeux environnementaux et de santé publique, des complémentarités entre les territoires.

En conservant les emplois et les compétences dans les entreprises qui ont bénéficié du CICE en oubliant le sens du "E":

- SEITA à Riom, délocalisation en Pologne et en Allemagne, 326 emplois en jeu : 2 M€ de CICE
- SANOFI à Vertolay, menace sur 800 emplois : 137 M€ de CICE
- MICHELIN à Clermont, 500 suppressions de postes : 18M € de CICE
- FLOWSERVE à Thiers 85 emplois supprimés

• ACC à Clermont menace sur 300 emplois

Ces pertes d'emplois, qui touchent des familles beaumontaises, se rajoutent à celles dues aux suppressions de subventions de la région au secteur culturel et associatif.

Saurons nous en 2017 inverser le cours des choses ? C'est ce que nous vous souhaitons à tous et à toutes.
atelierfdg63@gmail.com

l'agenda des associations

JANVIER

MARDI 17 JANVIER
CYCLE DESSIN ADULTES
à l'atelier Formes et Couleurs de 18h30 à 21h, formesetcouleurs63@gmail.com

DIMANCHE 22 JANVIER
LOTO
organisé par Le Lions Club Beaumont Val d'Artière et le Club Dômes à 14h à la salle des fêtes.

RENCONTRE DE BASKET
équipe Nationale féminine 3 contre Les herbiers à 15h30

VENDREDI 27 JANVIER
DON DU SANG
à la salle Apolline de la Maison des Beaumontois, de 16h30 à 19h30.

SAMEDI 28 JANVIER
RENCONTRES DE BASKET
équipe Départementale Féminine 3 contre Val de Veyre à 18h30, équipe Régionale Féminine 1 contre JA Vichy à 20h30

DIMANCHE 29 JANVIER
RENCONTRE DE BASKET
équipe Départementale Masculine 3 contre Saint Flour à 10h

MARDI 31 JANVIER
ASSEMBLEE GENERALE
du Comité de Jumelage à 20h à la salle Galipote.

FÉVRIER

DU MERCREDI 1^{er} FÉVRIER
AU MERCREDI 15 FÉVRIER
EXPOSITION COURTS METRAGES ET ART PLASTIQUE
en partenariat avec Sauve Qui Peut le Court Métrage. Visites aux horaires d'ouverture de l'atelier et sur rendez-vous. Infos, horaires 0679731587 et sur www.formesetcouleurs63.fr/ formesetcouleurs63@gmail.com

SAMEDI 04 FÉVRIER
STAGE DE LINOGRAPHURE
pour les adultes avec Jacques Moiroud, graveur, à l'atelier Formes et Couleurs. www.formesetcouleurs63.fr/ formesetcouleurs63@gmail.com

RENCONTRES DE BASKET
équipe Nationale féminine 3 contre Bressuire à la Gauthière à 20h30, équipe Régionale Masculine 2, contre Combronde à 21h.

MARDI 07 FÉVRIER
CYCLE DESSIN MODELE VIVANT
à l'atelier Formes et Couleurs de 18h30-21h. Info : www.formesetcouleurs63.fr / formesetcouleurs63@gmail.com

SAMEDI 11 FÉVRIER
RENCONTRES DE BASKET
équipe Régionale Féminine 1 à 19h00 contre le BAAG et équipe



Départementale Féminine 3 à 21h contre Saint Jacques.

REPAS FESTIF
organisé par le Comité d'Animation à partir de 19h30 à la salle des fêtes. Menu unique à 15 € : entrée, choucroute, fromage, dessert et café. Réservation les samedis 28 janvier et 4 février de 9h à 12h Maison Vialis. Pré-réservation possible via facebook, mail ou au 06 82 27 05 89

DIMANCHE 12 FÉVRIER
THE DANSANT
avec Jean-Michel Blanc par Le Lions Club Beaumont Val d'Artière à 14 h 30, à la salle des fêtes.

MARDI 14 FÉVRIER

CYCLE DESSIN ADULTES
à l'atelier Formes et Couleurs de 18h30-21h. Info : www.formesetcouleurs63.fr / formesetcouleurs63@gmail.com

SAMEDI 18 FÉVRIER
RENCONTRE DE BASKET
coupe de France, équipe Nationale Féminine 1 contre La Tronche à 20h30 à Courmon.

DIMANCHE 19 FÉVRIER
CHALLENGE DE LA VILLE
organisé par l'Association Beaumont Lutte de 9 h à 17 h à la halle des sports de la Mourette.

LOTO
organisé par l'USB Basket à la salle des fêtes à partir de 14h00



L'ESTANCIA - BAR TABAC PRESSE
P.M.U. - RELAI COLIS - JEUX
VENTE 81 NECTAIRE en direct de la laiterie
vous accueille tous les jours du mardi au vendredi de 8h à 11h
lundi matin de 8h à 11h
Dimanche et jours fériés de 7h00 à 19h00



LUNDI 20 ET MARDI 21 FÉVRIER
STAGE D'ART PLASTIQUE
pour les enfants de 14h à 17h avec Edwige Ziarkowski, atelier Formes et Couleurs. Infos et inscriptions : 06 15 66 75 77 et formesetcouleurs63@gmail.com / www.formesetcouleurs63.fr

LUNDI 20, MARDI 21 ET MERCREDI 22 FÉVRIER
STAGE D'ART PLASTIQUE
pour les adultes, de 9h à 12h avec Edwige Ziarkowski, atelier Formes et Couleurs. Infos et inscriptions : 06 15 66 75 77 et formesetcouleurs63@gmail.com / www.formesetcouleurs63.fr

DIMANCHE 26 FÉVRIER
LOTO
organisé par le Comité d'Animation, à la salle des fêtes à partir de 14 h. 3€ le carton, 20€ les dix cartons.

MARS

MARDI 7 MARS
CYCLE DESSIN MODELE VIVANT
à l'atelier Formes et Couleurs de 18h30-21h. Info : www.formesetcouleurs63.fr formesetcouleurs63@gmail.com

MARDI 14 MARS
CYCLE DESSIN ADULTES
à l'atelier Formes et Couleurs de 18h30-21h. Info : www.formesetcouleurs63.fr formesetcouleurs63@gmail.com

SAMEDI 18 MARS
STAGE DE LINOGRAPHURE
pour les adultes avec Jacques Moiroud, graveur, à l'atelier Formes et Couleurs, formesetcouleurs63@gmail.com

L'ÉQUIPE CADETTE DE JUDO PARMIL'ÉLITE NATIONALE

La section judo de l'amicale laïque est rentrée dans les dix meilleurs clubs de l'hexagone, en se classant neuvième, samedi 26 Novembre 2016 lors du championnat de France par équipe cadette qui s'est tenu à l'Institut National du judo à Paris. Les protégées de Pierre Bondy et David Macheboeuf, Adélie Bost (licenciée à Billom), Emma Saulzet, Emma Ramin, Juliette Gouttebessis et Lou-Anne Brustel (toutes adhérentes de la section judo de l'amicale laïque du président Caussanel) ont préparé ce rendez-vous pendant de nombreuses

semaines avec le soutien de l'ensemble des membres de leur club. Le travail fourni sur les tatamis et par l'encadrement administratif porte ses fruits et place le judo Beaumontois au niveau national.

Outre une aventure sportive extraordinaire, c'est surtout une aventure humaine unique qu'ont vécu ces cinq combattantes, l'encadrement sportif et la petite communauté judokate Beaumontoise au cours de ces dernières semaines et tout particulièrement ce dernier week-end de Novembre.



Agenda

JANVIER

■ VENDREDI 20 JANVIER
CONCERT TACT
+ **NOVEMBER FADES**
au Tremplin à 20h30.
Tarif unique : 6 €.

■ SAMEDI 28 JANVIER
HISTOIRES À ECOUTER
pour jeune public 3/6 ans, à la Bibliothèque René-Guy-Cadou à 11h.
Des albums, des contes, des histoires... découvrez les trésors de la bibliothèque grâce aux lectures à voix haute !

■ LUNDI 30 JANVIER
ANIMATION en direction des groupes scolaires pendant le festival du court métrage du 3 au 11 février 2017. 4 séances de court métrage dans le cadre de l'Opération « L'École Va au Cinéma », édition 2017. Salle Anna Marly - Maison des Beaumontois

FÉVRIER

■ DU SAMEDI 4
AU SAMEDI 18 FÉVRIER
EXPOSITION
"UN MONDE IMAGINAIRE"
huiles, dessins, aquarelles de Marie-Hélène Ronfaut. Maison des Beaumontois. Du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 10h à 12h. entrée libre.
Vernissage le mardi 7 février 2017 à 18h30 à la Maison des Beaumontois

■ MERCREDI 8 FÉVRIER
CONSEIL MUNICIPAL
dans la salle des assemblées de la mairie à 20h.

■ MERCREDI 15 FÉVRIER
CONCERT PRATOS
+ **FORMAT** + **OGINO**
au Tremplin en partenariat avec Clermont Communauté, à 20h30.
Entrée libre

■ SAMEDI 18 FÉVRIER
PIECE DE THEATRE
MAURICETTE OU L'AMOUR
DU THEATRE MUNICIPAL
(spectacle tout public) à 20h30
Salle Anna Marly - Maison des Beaumontois. Informations, tarifs et réservations au 04.73.15.15.90

■ DU SAMEDI 18 FÉVRIER AU LUNDI 6 MARS
VACANCES D HIVER

■ MERCREDI 22 FÉVRIER
ATELIER CINE
stop-motion pour jeune public dès 9 ans, à la Bibliothèque René-Guy-Cadou à 14 h 30. Inventer des mouvements, et des histoires, en mettant en scène des éléments naturels liés à l'exposition (terre, sable, nids...). Comme Nick Park (Wallace et Gromit) ou Tim Burton (L'Etrange Noël de Mr Jack), pratiquez le stop-motion, l'animation image par image ! Atelier animé par la Maison aux mille images
Durée 3h. SUR INSCRIPTION
AU 04 73 98 35 67

■ JEUDI 23 FÉVRIER
CONTES ET HUMOUR NOIR
avec Isabelle Fesquet pour tout public dès 10 ans, à la Bibliothèque René-Guy-Cadou à 18h. En lien avec la thématique « Humour noir » du 39e festival international du Court-Métrage de Clermont-Ferrand. Si l'humour noir nous fait rire jaune, les contes parlent parfois de nos peurs bleues à nous rendre pâles comme un linge. Venez écouter des contes parfois sombres, parfois drôles, mais qui vont peut-être finir par nous faire voir la vie en rose !

■ SAMEDI 25 FÉVRIER
PROJECTION LA CARAVANE
ENSORCELEE
tout public à la Bibliothèque René-Guy-Cadou de 10h à 13h
Venez vous réchauffer dans cette caravane magique et conviviale. La caravane ensorcelée est un cinéma vagabond, un cocon douillet qui

propose des films courts et qui s'adapte à tous les âges. Que vous restiez cinq minutes ou une heure, vos yeux seront comblés !

MARS

■ JEUDI 2 MARS
CONCERT KID WISE
au Tremplin à 20h30.
Tarif unique : 6 €

■ SAMEDI 4 MARS
LECTURE, HISTOIRES À ECOUTER
pour jeune public 0/3 ans, à la Bibliothèque René-Guy-Cadou à 11h.
Des albums, des contes, des histoires... découvrez les trésors de la bibliothèque grâce aux lectures à voix haute !

■ DU LUNDI 6 MARS
AU SAMEDI 25 MARS
EXPOSITION "BOUTS DE PAPIER" par Eva Bourdier, illustratrice, graphiste. Du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 10h à 12h. entrée libre. Vernissage le mardi 7 Mars à 18h30. Informations au 04 73 15 15 90

■ LUNDI 6 MARS
CONFERENCE SUR LA PREVENTION ROUTIERE
organisée par le CCAS et animée par l'ARSEPT à 14 h 30, salle Anna Marly - Maison des Beaumontois.
Entrée libre

■ MERCREDI 8 MARS
SOIREE SPECTACLES
à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, deux spectacles sont programmés « Le Beau Sexe » par la Compagnie Monsieur Cheval Et Associes et « A toi, pour toujours, Ta Marie-Lou » par la Compagnie Lâche pas la rampe, à partir de 20h. Salle Anna Marly - Maison des Beaumontois. Informations, tarifs et réservations au 04 73 15 15 90

■ JEUDI 9 MARS
CONCERT DILIGENTS + GUEST
au Tremplin à 20h30. Tarif unique : 6 €.

■ SAMEDI 11 MARS
ATELIER DE MISE EN VOIX D'UN POEME
en lien avec le Printemps des

poètes pour ados et adultes à la Bibliothèque René-Guy-Cadou à 14h. Un atelier animé par Delphine grept, comédienne de la Cie Le Souffleur de verre pour vous initier à la lecture à voix haute. Venez avec un poème qui vous tient à cœur et vous repartirez avec la satisfaction de lui avoir rendu un bel hommage ! Osez votre voix ! Durée 4h. Sur inscription 04 73 98 35 67

■ JEUDI 16 MARS
CONCERT PLEASE LOSE BATTLE + PRYAPISME
au Tremplin à 20h30.
Tarif unique : 6 €.

■ VENDREDI 17 MARS
RENCONTRE UNE HEURE
avec Thierry Renard pour ados et adultes à la Bibliothèque René-Guy-Cadou à 18h. Thierry Renard s'est fait remarquer, dès 1978, dans la région lyonnaise en tant que comédien, poète, et animateur de revue. Aujourd'hui « agitateur poétique », il dirige l'Espace Pandora à Vénissieux (lieu de diffusion et de communication de la poésie), est éditeur pour les éditions La Passe du vent et est président de La Semaine de la poésie. Il se distingue en abordant la poésie d'une manière originale et vivante, préférant les performances aux lectures plus traditionnelles. Son engouement pour la poésie devient alors très vite contagieux. Laissez-vous contaminer ! En partenariat avec la semaine de la poésie.

■ SAMEDI 18 MARS
THEATRE
COUP DE RA(CK)QUETTE
De Jérôme Karsenti Par La Cie Les Têtes En L'air, de Romagnat à 20h30 Salle Anna Marly - Maison des Beaumontois.
Informations, tarifs et réservations au 04 73 15 15 90

■ DIMANCHE 19 MARS
JOURNEE NATIONALE DU SOUVENIR ET DU RECUEILLEMENT
à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Rendez-vous à 10h30 au Square des anciens combattants esplanade de la salle des Fêtes - Parc Bopfinger